

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR DES
AUTORISATIONS D'OCCUPATIONS TEMPORAIRES DU
DOMAINE PUBLIC ET DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES
PROFESSIONNELLES**

Nom et adresse de la personne publique :

Syndicat Mixte Portuaire Royan – Bonne Anse
1 rue de la Vieille Jetée – CS 90053
17201 ROYAN CEDEX

Objet : Le Syndicat Mixte informe le public de l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations d'occupations temporaires du domaine public et des autorisations d'activités professionnelles suivantes, sur les Ports de Royan et de Bonne Anse (commune des Mathes La Palmyre) :

- Activités de location de bateaux et jet-skis, encadrement de randonnées sans permis et bouées tractées : 2 à Royan et 1 à Bonne-Anse.
- Activités de Permis Bateau : 2 à Royan.
- Activités de location de bateau(x) : 2 à Royan.
- Activités de Moniteurs-guides de pêche : 2 à Royan.
- Activité de Bateau-Taxi, promenade en mer et pêche en mer.
- Activités de promenades en mer : 3 à Royan.

L'ensemble des dossiers individuels sont disponibles sur www.port-royan.com ou sur demande à l'adresse suivante : contact@port-royan.com

Lieu d'exécution : Ports de Royan de Bonne Anse

Date de début de l'AOT : 1^{er} janvier 2019

Durée : la durée des autorisations sera proposée par les pétitionnaires et ne devra en aucun cas dépasser cinq années, sauf à justifier d'investissements nécessitant une durée plus longue pour permettre l'amortissement complet des installations.

Redevance : à titre d'information, les redevances annuelles globales seront composées comme suit:

- Une redevance fixe, correspondant à l'occupation du domaine public à terre et/ou à flot
- Une redevance d'amarrage pour les bateaux à flot, selon tarification portuaire en vigueur
- Une redevance variable calculée sur la base de 3% du chiffre d'affaires réalisé grâce à l'obtention des autorisations objets de la présente.

Type de procédure : Appel à la concurrence pour l'octroi d'autorisations d'occupations temporaires du domaine public et d'autorisations d'activités professionnelles.

Date limite de réception des candidatures : 17 décembre 2018

Documents à fournir :

- Formulaire de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire avec activité(s) commerciale(s) dûment rempli à solliciter à l'adresse suivante : contact@port-royan.com
- Un dossier complet intégrant tous documents et informations permettant au Syndicat Mixte d'appréhender et d'analyser au mieux la proposition du candidat. Le syndicat se réserve le droit de solliciter le candidat pour tout complément d'information.

Conditions d'attribution :

Les candidats seront départagés selon l'appréciation globale de la qualité du dossier présenté, notamment au regard de :

- la contribution à l'animation du port et de sa mise en valeur,
- la période d'ouverture,
- la proposition des aménagements et investissements envisagés,
- la pertinence et de la qualité de communication prévue,
- l'attractivité et de la qualité de la proposition commerciale,
- engagements à respecter le site et les autres usagers.

Les candidats ayant répondu au mieux à ce critère précédemment seront reçus pour leur préciser les modalités de l'occupation et de l'exploitation du domaine public.

Le lauréat sera celui qui aura obtenu la meilleure notation au regard du critère énoncé.

Les dossiers de candidature devront être remis par pli postal à l'adresse suivante :

SYNDICAT MIXTE PORTUAIRE ROYAN BONNE-ANSE
1 rue de la Vieille jetée – CS 90053
17201 ROYAN CEDEX

ou par voie électronique à l'adresse suivante : contact@port-royan.com